



MARCHE OFII n° 13 FL

## ***Formation linguistique***

*- Cahier des clauses particulières –*

**ACHETEUR PUBLIC :**

**Office Français de l'Immigration et de l'Intégration  
(OFII)**

**44, rue Bargue 75732 Paris - Cedex 15**

Tél. : 01 53 69 51 25 / télécopie : 01 53 69 53 69

Courriel : marches.dab@ofii.fr - URL : <http://www.ofii.fr>

***ATTENTION : Ceci est un extrait (uniquement le tableau pages 9/10)  
fait par le CRI Aquitaine destinés aux professionnels***

**DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES :**

***Le 27 septembre 2012, à 12 Heures 00***

Le présent cahier des clauses particulières comporte 17 pages numérotés 1 à 18 et conformément à la loi n°94-665 du 4 août 1994, tous les documents liés à ce marché utiliseront exclusivement la langue française.

## Types de parcours

L'offre de formation comporte 5 types de parcours définis par rapport au Cadre européen commun de référence (CECR) du Conseil de l'Europe.

<b>Désignation du parcours</b>	<b>Caractéristique du public</b>	<b>Niveau d'entrée en formation</b>	<b>Niveau de sortie visé</b>
A1.1	Public non ou peu scolarisé et, de ce fait, non lecteur/non scripteur dans sa langue maternelle.	Méconnaissance totale ou quasi-totale de la langue française.	A1.1 du CECR
A1.1 => A1	Public non ou peu scolarisé, de niveau initial A1.1.	Niveau A1.1	A1 du CECR
A1	Public scolarisé de façon significative dans sa langue maternelle (au moins équivalent fin de collège),	Méconnaissance totale ou quasi-totale de la langue française.	A1 du CECR
A1=>A2	Toute personne de niveau initial A1 du CECR.	Niveau A1	A2 du CECR
A2=>B1	Toute personne de niveau initial A2 du CECR.	Niveau A2	Compétences orales du B1 du CECR